

Les trajets du quotidien pour 0 €, c'est maintenant possible autour d'Aumale et Blangy-sur-Bresle

La CCIABB a officialisé, lundi 17 novembre 2025, son partenariat avec BlaBlaCar Daily pour encourager le covoiturage pour les trajets du quotidien.

Aller au boulot gratuitement, ou être remboursé du carburant jusqu'à 150 € par mois, ça vous dit ? La Communauté de communes interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) a officiellement lancé, lundi 17 novembre 2025, son programme de covoiturage du quotidien en partenariat avec la plateforme BlaBlaCar Daily. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la loi d'Orientation des mobilités (Lom) et vise à répondre à un enjeu majeur du territoire : faciliter les déplacements des salariés et des publics en insertion professionnelle.

Depuis plusieurs années, les entreprises de la vallée de la Bresle et du Vimeu, secteur récemment labellisé Territoire d'Industrie, alertent sur leurs difficultés de recrutement. La mobilité figure parmi les obstacles identifiés, dans une zone où la voiture reste le principal mode de déplacement pour se rendre au travail. Plus de 80 % des trajets domicile-travail y font moins de 40 km, selon la CCIABB. Une distance courte qui limite l'incitation naturelle au covoiturage.

Pour lever ce frein, l'intercommunalité a choisi de mettre en place une politique incitative en soutenant financièrement le

covoiturage quotidien. Depuis le 17 novembre, les conducteurs utilisant BlaBlaCar Daily reçoivent ainsi entre 1,50 € et 3 € par trajet effectué, selon la distance parcourue. Les passagers, eux, bénéficieront de trajets entièrement gratuits, le coût étant pris en charge par la collectivité. « Un conducteur pourrait être remboursé de ses frais de carburant jusqu'à 150 € par mois », assure Zahrae Abida, responsable du développement de BlaBlaCar dans les collectivités. Pour lancer ce partenariat, la Communauté de communes prévoit d'investir une enveloppe de 12 000 € amortie à 50 % par une subvention de l'État via le Fonds vert, qui a pour but d'accompagner les acteurs locaux dans l'accélération de la transition écologique.

Conducteurs et passagers

Le dispositif repose sur un fonctionnement simple : conducteurs et passagers renseignent leurs adresses et leurs horaires dans l'application, qui se charge ensuite de mettre en relation les usagers empruntant le même itinéraire. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement pour garantir un détour minimal au conducteur.



Zahrae Abida présente le partenariat de covoiturage entre BlaBlaCar Daily et la Communauté de communes interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB). Alan Séricourt

Pour illustrer l'économie réalisée, la CCIABB cite plusieurs exemples locaux :

- Blangy-sur-Bresle > Le Translay (5 km) : 1,50 € pour le conducteur, trajet gratuit pour le passager.
- Aumale > Foucarmont (13 km) : 1,50 € pour le conducteur.
- Blangy-sur-Bresle > Abbeville (38 km) : 3 € pour le conducteur.

Les trajets n'ont pas besoin d'être internes à la communauté de communes : « Les

personnes qui habitent dans la CCIABB et travaillent en dehors peuvent bénéficier de ce dispositif, assure Stéphanie Mellinger, chargé de mission Développement économique au sein de l'intercommunalité. Celles qui habitent ailleurs et viennent travailler ici sont aussi concernées. »

Le service intègre également la Garantie Retour. En cas d'annulation de dernière minute d'un trajet retour, BlaBlaCar Daily prend en charge l'acheminement du passager jusqu'à

son domicile. « Les frais de taxi sont à avancer, mais notre assurance rembourse le trajet, précise Zahrae Abida. C'est vrai que l'un des principaux obstacles au covoiturage du quotidien, c'est que les gens se demandent s'ils vont pouvoir rentrer chez eux.

Avec ce partenariat, la collectivité espère mobiliser entreprises, salariés et acteurs de l'insertion pour que le covoiturage devienne un réflexe quotidien. « C'est une très bonne nouvelle, sourit Léa Pinel, respon-

sable de la communication de l'entreprise Pochet du Courval, qui emploie 1 560 personnes à Hodeng-au-Bosc et 200 autres à Gamaches. On avait étudié une solution en interne pour faciliter le covoiturage, mais c'est compliqué à mettre en place... On espère que ce partenariat va porter ses fruits ! » Si on parle beaucoup des trajets pour aller au boulot, ce partenariat prend en compte tous les petits trajets : pour aller au sport, pour faire ses courses... Et aussi pour chercher du boulot. « Ça peut être un levier pour le retour à l'emploi, estime Frédéric Lefebvre, directeur de l'agence France Travail du Tréport. Dans les villes sœurs, il y a pas mal de solutions de mobilité. Pour aller dans la vallée de la Bresle, il y a le train, mais c'est tout de suite beaucoup moins flexible. »

Pour l'utiliser, rien de plus simple : téléchargez l'application BlaBlaCar Daily et cherchez des trajets ou proposez en si vous êtes véhiculé. L'offre de la gratuité pour les passagers sera disponible pendant un an, jusqu'au 17 novembre 2026, et pourra être reconduite en fonction des résultats de cette première année.

● Alan Séricourt